

Appel à candidature

CHAIRE D'EXCELLENCE EN RECHERCHE DU CANADA (CERC) EN NEUROSCIENCES INTÉGRATIVES POUR UNE SANTÉ MENTALE DURABLE

Date d'affichage: 6 avril 2022

Description

Comprendre la complexité du cerveau et sa relation avec le fonctionnement de notre esprit, ainsi que trouver et mettre en œuvre des moyens de favoriser une santé mentale durable font partie des plus grands défis scientifiques de notre époque. La pandémie récente et la crise de la dépendance aux opioïdes ont mis en évidence, plus que jamais, l'importance primordiale de veiller au bien-être mental de la population et de le promouvoir. Il est absolument nécessaire de développer des stratégies de santé durables, au-delà de la poursuite des traitements pharmacologiques classiques ou de l'application de plans de gestion de crise à court terme. Nous devons élaborer des approches durables en matière de prévention, de résilience et de santé mentale.

Pour relever ce défi, l'Université Laval propose de créer une Chaire d'excellence en recherche du Canada (CERC) en neurosciences intégratives pour une santé mentale durable. L'Université Laval est bien placée pour soutenir cet effort, car celui-ci se retrouve à la croisée de plusieurs forces vives convergente en recherche au sein de notre université et de ses centres de recherche et cliniques affiliés. La Chaire proposée s'appuiera sur la capacité de l'Université Laval à rassembler, au sein d'un véritable effort transdisciplinaire, les disciplines nécessaires pour relever le défi de développer et de valider de nouvelles approches fondées sur des données probantes afin de donner aux personnes et aux sociétés les moyens de développer une meilleure résilience en vue d'une santé mentale durable. Il s'agit notamment de favoriser une meilleure compréhension de l'impact de nos activités et de l'environnement sur la santé mentale, de promouvoir des interventions visant à améliorer le développement cognitif et émotionnel, de nourrir nos rythmes biologiques naturels, de gérer la douleur et de minimiser la souffrance, de développer des approches complémentaires —tant pharmacologiques que non pharmacologiques— pour stimuler la plasticité et la réparation du cerveau, d'améliorer le mode de vie et de détecter les signes précoces de vulnérabilité afin d'intercepter le développement de troubles mentaux.

La stratégie proposée reposera sur le développement et l'exploitation d'un ensemble de technologies permettant de suivre et de moduler l'activité cérébrale, la cognition et le comportement de la manière la moins invasive et la plus écologique possible. L'objectif est de révéler, grâce à ces approches, les processus neurologiques et psychologiques qui sous-tendent la manière dont le cerveau réagit à l'environnement et à différents types d'interventions visant à le rétablir après avoir subi un traumatisme physique ou mental. Ces connaissances pourront, à leur tour, être utilisées pour favoriser le maintien d'un équilibre mental durable et développer de la résistance au stress et de la résilience. Dans le cadre du

modèle interdisciplinaire biopsychosocial, la Chaire proposée renforcera les liens entre les perspectives issues des neurosciences cliniques, de la neurobiologie, de la neuropsychologie, de la philosophie, de la neuroéthique, de l'anthropologie et de la sociologie. Tous ces aspects seront intégrés sous forme d'une approche translationnelle visant à améliorer la santé mentale et le développement humain durable.

La personne recherchée est reconnue à l'échelle internationale dans des domaines pertinents au projet de Chaire proposé, avec des réalisations qui ont eu un impact sociétal majeur. La personne idéale doit être capable de créer des ponts entre plusieurs disciplines, allant de l'application de neurotechnologies de pointe à l'application des connaissances dans des contextes cliniques concrets, en passant par la compréhension des déterminants psychosociaux et éthiques de la santé mentale et du bien-être.

La Chaire sera intégrée à un groupe hautement collaboratif composé de cinq centres de recherche financés par le Fonds de recherche du Québec, centres affiliés à l'Université Laval et situés à proximité les uns des autres dans un secteur d'innovation, [InnoVitam](#), priorisé par la ville de Québec : le [Centre CERVO](#), le [Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale](#) (Cirris), le [Centre de recherche en santé durable VITAM](#), le [Centre de recherche sur les jeunes et les familles](#) (CRUJeF), le [Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval](#).

L'Université Laval, première université francophone en Amérique du Nord, offre également un environnement dynamique avec des expertises complémentaires pertinentes au programme proposé, avec des équipes de recherche appartenant aux regroupements suivants :

- *Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant,*
- *Centre d'études et d'interventions en santé mentale,*
- *Centre NUTRISS - Nutrition, santé et société,*
- *Centre d'Optique, Photonique et Laser,*
- *Institut Intelligence et Données,*
- *Centre de recherche en robotique, vision et intelligence Machine,*
- *Centre de recherche en Données Massives,*
- *Centre interdisciplinaire en modélisation mathématique de l'Université Laval,*
- *Centre de recherche Cultures-Arts-Sociétés,*
- *Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones,*
- *Institut d'éthique appliqué.*

La personne choisie par le Comité de recrutement devra franchir avec succès une sélection interne à l'Université Laval ainsi que la sélection nationale dans le cadre du concours de [chaire d'excellence en recherche du Canada](#). Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité veuillez consulter le site Web [Programme de chaire d'excellence en recherche du Canada](#).

La personne retenue recevra :

- un poste de professeur ou professeure titulaire à la faculté de médecine;
- un financement de 8 millions de dollars sur 8 ans (soit 1 M\$/an) provenant du Programme CERC;
- une allocation de 2 000 000\$ de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et de partenaires pour l'achat d'appareillage;
- des fonds de démarrage compétitifs et attractifs.

La Chaire aura également accès à des infrastructures de pointe dans le domaine des neurotechnologies aux centres de recherche CERVO, au CHU et au Cirris, notamment une installation d'imagerie cérébrale (IRM) de pointe, dédiée à la recherche, pour de l'imagerie multimodale (Siemens 3-T Prisma pour de l'imagerie structurelle et fonctionnelle), des systèmes de neurostimulation et de neuromodulation non invasifs, compatibles avec l'IRM (stimulation magnétique transcrânienne SMT et stimulation transcrânienne à courant continu tDCS), des appareils de mesures psychophysologiques compatibles avec l'IRM, y compris des systèmes d'enregistrements de biopotentiels (EEG, ECG, électromyographie), d'électrorétinographie, d'électrovestibulographie et de mesure de réponses galvaniques de la peau, des systèmes de spectroscopie dans le proche infrarouge, compatibles avec l'IRM, des systèmes de réalité virtuelle et augmentée, des interfaces multimédia portables, des installations de fibres optiques pour la conception de technologies portables, des systèmes de surveillance physiologique sans fil, des plates-formes d'évaluation du mouvement et des systèmes d'imagerie optique *in vivo*.

La programmation de recherche de la Chaire pourra également tirer parti d'investissements majeurs pour le déploiement d'une grande infrastructure d'analyse de données massives et d'intelligence artificielle à l'Université Laval, ainsi que de son centre de valorisation de la donnée ([VALERIA](#) et les initiatives [PULSAR](#) associées).

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

L'Université Laval rejette toute forme de discrimination, favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les personnes candidates. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Nous accueillons et encourageons les candidatures de personnes racisées ou appartenant à une minorité visible, de femmes, de personnes des Premiers Peuples au Canada (autochtones), de personnes en situation de handicap, de minorités ethniques, de personnes des communautés 2SLGBTQ+, ainsi que de toutes les personnes qualifiées ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour s'engager de manière productive auprès de diverses communautés.

En choisissant l'Université Laval, vous pourrez bénéficier des mesures d'intégration suivantes :

- des journées d'accueil pour les nouvelles professeures et nouveaux professeurs
- du mentorat par des pairs
- des cours de français gratuits pour vous et la personne conjointe
- un soutien à l'installation dans la ville de Québec et une aide à la recherche d'emploi pour votre conjointe ou conjoint, pour les professeures et professeurs provenant de l'international
- une exemption d'impôts (sous certaines conditions)

Interruptions de carrière et situations personnelles

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille, la pandémie de COVID-19 ainsi qu'un handicap (non-exclusivement) peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les personnes candidates sont ainsi invitées à identifier et expliquer, le cas échéant, ces situations. Celles-ci seront dûment prises en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec la personne-ressource en équité aux coordonnées ci-dessous.

Patricia Neitthoffer

Agente à l'équité, la diversité et l'inclusion

patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca

Description du poste La personne titulaire de la chaire favorisera l'élaboration d'un programme de recherche transdisciplinaire translationnelle de niveau mondial, collaboratif et intégré, visant à valider et à unifier les approches d'interventions neurologiques, bio-psychologiques et socio-psychologiques afin de promouvoir une santé mentale durable. Pour y parvenir, la personne s'engagera à soutenir la mise en œuvre et la diffusion d'interventions thérapeutiques et préventives intégrés, fondées sur des données probantes, en tirant parti de neurotechnologies multimodales innovantes pour suivre et moduler les fonctions cérébrales et mentales de manière non invasive et dans des conditions écologiques. La chaire s'engagera également dans des activités d'application des connaissances afin de démystifier les approches médicales complémentaires auprès des professionnels de la santé et du public. Pour atteindre cet objectif, la Chaire veillera à créer un environnement de formation à la recherche inclusif (études supérieures et postdoctorales) afin de favoriser l'excellence et les meilleures pratiques en matière de recherche.

Exigences

Les candidates et candidats doivent respecter les exigences en matière d'[admissibilité](#) du Programme des CERC. Ces personnes doivent notamment être des professeures ou professeurs titulaires ou des professeures ou professeurs agrégés qui deviendront titulaires dans l'année ou dans les deux années suivant la mise en candidature. Les candidates et candidats provenant d'un milieu autre que le milieu de l'enseignement postsecondaire doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à des postes similaires.

Le dossier de candidature complet doit être soumis à vdres@fmed.ulaval.ca et comprendre :

- Une lettre de présentation décrivant les raisons de l'intérêt de la personne pour le poste, sa vision de l'intégration dans l'écosystème de recherche à Québec et la valeur ajoutée prévue de sa contribution à l'enrichissement de l'expertise existante au sein de l'institution et au Canada.
- Un CV (qui peut inclure une section décrivant les interruptions de carrière, en nombre de mois, et leur impact sur le parcours professionnel et l'avancement de la recherche de la personne).
- Un énoncé de recherche (5 pages maximum)
- Une déclaration sur la manière dont le programme de recherche proposé intégrera les considérations d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) (2 pages maximum). Consultez les [lignes directrices du concours du CERC](#) pour plus d'informations sur les attentes en matière de pratiques d'EDI.
- Le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#).

Étapes du concours et critères d'évaluation des candidatures

1 Étapes du concours et soumission des candidatures

Date limite de réception des dossiers	9 mai 2022
Période d'entretiens pour les personnes présélectionnées	Mi à fin mai 2022
Annnonce des résultats	3 juin 2022
Dépôt des candidatures au VRRCI	13 juin 2022
Annnonce des résultats finaux	Juin 2022
Dépôt au SPIIE (fédéral)	13 octobre 2022
Réponse du Programme CERC	printemps 2023

2 Évaluation #1

Un Comité de recrutement sélectionne une candidature en fonction des [critères de sélection du programme des CERC](#), notamment :

- Le dossier universitaire et de recherche et les compétences de leadership (réalisations qui ont eu un impact sociétal majeur dans son domaine; reconnaissance au niveau

mondial en tant que leader, y compris le travail accompli au sein de la communauté de recherche; capacité avérée à attirer et mentorer un groupe de recherche diversifié, ainsi qu'à créer un environnement de recherche équitable et inclusif et qui permet à l'ensemble des membres de l'équipe d'atteindre leur plein potentiel en recherche).

- La qualité du programme de recherche, incluant l'alignement à une ou plusieurs [priorités du gouvernement du Canada en matière de science, de technologie et d'innovation](#) pour le programme des CERC (potentiel que représente le domaine de recherche proposé; mesure dans laquelle le programme de recherche proposé rehausse la mobilisation et l'application des connaissances afin que tous les secteurs de la société bénéficient de la recherche et des données produites; mesure dans laquelle la chaire comble une lacune dans l'expertise existante au sein de l'établissement ou au Canada; qualité du programme de recherche proposé en ce qui concerne la manière dont les principes d'équité, de diversité et d'inclusion ([ACS+](#) ou [ASCG+](#)) sont pris en compte à chaque étape du processus de recherche).
- Contribution éventuelle à l'excellence des écosystèmes de recherche canadien et international (repousser les frontières de la recherche dans ce domaine; développement de possibilités de collaboration à l'échelle régionale, nationale et internationale ; placer le Canada à l'avant-garde de la collaboration internationale sur les approches complémentaires en santé mentale ; plan pour communiquer les résultats de recherche et leurs impacts à divers publics et au reste du monde; l'application potentielle des résultats de recherche issus de la chaire pour faire progresser les politiques gouvernementales ou pour commercialiser les découvertes issues de la chaire afin de créer des avantages sociaux et économiques pour le Canada).

Le Comité de recrutement est composé de 9 professeurs représentant les diverses disciplines, les facultés participantes et les centres de recherche impliqués dans le recrutement. De plus, une agente d'équité de l'institution prendra part aux rencontres pour assurer la conformité du processus d'évaluation. Tous les membres du comité reçoivent des instructions claires quant à leur rôle ainsi qu'à la définition attendue de l'excellence et à l'impact des interruptions et ralentissements de carrière dans l'évaluation des candidatures. Les membres doivent également suivre une formation sur les préjugés inconscients et l'évaluation par les pairs.

3 Évaluation #2 au VRRCI

Le dossier de la personne sélectionnée au terme de l'évaluation #1 sera acheminé au VRRCI pour une sélection finale en fonction des [critères du Programme CERC](#).

Date d'entrée en fonction : dans les 12 mois suivant la réponse positive du Programme CERC prévue au printemps 2023.

Personnes-ressources

Fonctionnement du concours

Yves De Koninck

Directeur scientifique, Centre CERVO

Yves.dekoninck@neuro.ulaval.ca

Questions relatives aux principes EDI

Patricia Neitthoffer

Agente à l'équité, à la diversité et à l'inclusion

Bureau de l'ÉDI

Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines

patricia.neitthoffer@edi.ulaval.ca